



Mise en place et suivi de stratégies santé en troupeau laitier - Utilisation minimale d'antibiotiques

Notre action

Accompagner la mise en œuvre de stratégies permettant de diminuer l'emploi d'antibiotiques en troupeau laitier, tout en veillant à une bonne santé des mamelles et des veaux, ainsi qu'à la qualité du lait

Qu'est-ce qu'une telle prestation peut vous apporter ?

- ✓ Un moindre recours aux antibiotiques pour la prévention (tarissement) et le soin des mammites sans détériorer la santé des mamelles
- ✓ Une meilleure maîtrise de la santé des veaux avec un moindre recours aux antibiotiques
- ✓ La découverte des possibilités et limites de l'homéopathie dans le domaine des bovins laitiers
- ✓ Un gain d'autonomie dans le suivi de la santé du troupeau laitier
- ✓ Le potentiel d'augmenter la rentabilité de l'atelier lait

Quels sont les documents remis ?

- Une mise en valeur graphique commentée du contrôle laitier (voir prestation « Mise en valeur du contrôle laitier »)
- Des conseils personnalisés, en priorité pour les vaches à cellules, incluant aussi les autres problèmes sanitaires rencontrés

Quels sont les exemples de situations où une telle prestation est utile ?

- Je suis préoccupé par la problématique des résistances aux antibiotiques et aimerais réduire leur utilisation sans détériorer la santé de mes animaux
- Je suis confronté à des problèmes de santé du troupeau (mamelles, veaux, fécondité, ...) ou j'aimerais maintenir un bon niveau de santé avec moins d'antibiotiques
- J'ai besoin de réexaminer ma stratégie de prévention des maladies

Combien ça coûte ?

15-20 heures par an durant 1 à 2 ans au tarif horaire de la FRI⁽¹⁾ ; on compte un suivi plus intensif la première année qui peut nettement diminuer (50% environ) avec la formation personnelle qui permet un gain d'autonomie. Une formation de base en médecine complémentaire est recommandée.

⁽¹⁾ Les tarifs abonnés et non abonnés sont consultables sur le site de la FRI.

Quel est le déroulement de la prestation ?

Le conseiller, la conseillère :

1. Effectue une première visite pour connaître le troupeau et le contexte de l'exploitation
2. A la réception des données du contrôle laitier, effectue la mise en valeur graphique qui vous est envoyée avec des commentaires
3. Téléphone pour s'informer des observations faites et des problèmes rencontrés
4. Met par écrit les conseils personnalisés et vous les envoie
5. Effectue une visite du troupeau selon les besoins (problème particulier, observations alimentaires, autre)

Quels sont les documents et informations à réunir pour faciliter le déroulement de la prestation ?

- Accès aux données du contrôle laitier de la fédération d'élevage
- Une observation détaillée et régulière des animaux constitue un net avantage pour obtenir de meilleurs résultats

Quelles sont les prestations voisines délivrées par la FRI ?

- Mise en valeur du contrôle laitier
- Plan d'alimentation global
- Plan d'alimentation mensuel et suivi du troupeau laitier
- Parasitisme des bovins
- Optimisation du revenu de l'atelier lait
- Conseil & appui technique

Qui contacter à la FRI pour en savoir plus ?

Véronique Frutschi Mascher